



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS LAITIERS FERMIERS

OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/ POURSUITE D'ÉTUDES

Objectifs : le/la technicien(ne) spécialisé(e) en transformation laitière travaille dans un atelier qui transforme du lait en fromages, beurre, produits laitiers frais, lait de consommation. Il/elle assure la production et les opérations de contrôle dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur. Il/elle participe à la gestion technique, économique et humaine de l'atelier de transformation et à l'amélioration de la qualité des produits.

Environnement et activités du métier : le/la candidate peut être confronté(e) au port de charges, aux horaires décalés et travailler le week-end.

Débouchés/poursuite d'études : le CS ouvre sur la vie active mais il est possible à certaines conditions de continuer à se former en préparant un BTSA ou une licence professionnelle.

DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Certificat de Spécialisation Agricole de niveau 4.

Validation : délivrance d'Unités Capitalisables (UC) correspondant à des blocs de compétences validées indépendamment.

Le diplôme peut également être préparé en formation continue (contact T : 03.27.20.07.40).

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

Public ciblé : être âgé(e) de 16 à 30 ans / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

Pré-requis : être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4/ une année d'expérience professionnelle est souhaitable/ maîtrise des savoirs de base.

Procédure d'admission : entretien de motivation et vérification des pré-requis / nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation: dans les 3 mois maximum qui suivent le début de contrat.

CFPPA-UFA du Nord - site de Le Quesnoy



17, rue des Tilleuls
59530 Le Quesnoy

contact : Elisabeth Massot

☎ 03 27 20 07 40

✉ cfa.le-quesnoy@educagri.fr



www.wagnonville.fr



STATUTS / INDEMNISATION/FINANCEMENT DE LA FORMATION/ FRAIS PÉDAGOGIQUES ÉVENTUELS

Statut : l'apprenti(e) est un(e) salarié(e) en CDD au minimum 6 mois au sein d'une formation diplômante et rémunérée par l'employeur.

Rémunération de l'apprentissage : Sur la base du montant du SMIC mensuel pour 35h au 1er janvier 2020.

Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %/ 416 €	43%/ 662 €	53%/816 €	100%/1539,42 €
2ème année	39%/ 600 €	51%/ 785 €	61%/ 939 €	100%/1539,42 €
3ème année	55%/ 847 €	67%/ 1031 €	78%/ 1200€	100%/1539,42 €

Frais pédagogiques : néant.

Financement de la formation : les OPCO (Opérateurs de Compétences) financent le coût de la formation.

Aides à l'apprentissage :

- THR : transport/hébergement/ restauration

hébergement et restauration : dispositif en cours de redéfinition au 1er/01/2020.

Transport : Aide forfaitaire annuelle calculée à partir de la distance domicile-centre de formation.

Distance domicile/UFA	Aide annuelle
moins de 10 km	0 €
10 à 40 km	100 €
41 à 100 km	150 €
à partir de 101 km	200 €

Carte HDF

Chaque apprenti(e) se voit attribuer, par le conseil régional des Hauts de France, un crédit de 200 € sur sa carte HDF pour chaque entrée en formation. Ces 200 € sont prélevés par le CFA régional agricole public des Hauts de France pour fournir les premiers équipements individuels de sécurité des apprenti(e)s.

FSA : Fonds Social des Apprentis

Dossier disponible auprès du secrétariat de l'UFA pour obtenir une aide financière correspondant à un besoin exceptionnel relevant du champ du logement, des soins, des déplacements ou de l'équipement.

Aide au permis de conduire

Montant fixé à 500 €, quel que soit le montant des frais engagés. Aide cumulable avec toutes les autres aides perçues par l'apprenti(e). Elle est attribuée une seule fois pour un(e) même apprenti(e).

Pour en bénéficier, il faut être âgé(e) d'au moins 18 ans, être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et être engagé(e) dans la préparation des épreuves du permis de conduire des véhicules de catégorie B.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au sein de l'Unité de Formation par Apprentissage située dans le lycée des 3 Chênes de Le Quesnoy.

- Accès : le lycée est desservi par plusieurs réseaux d'autobus : liaisons avec Aulnoye-Aymerie, Avesnes sur Helpe, Maubeuge et Valenciennes.

- Gare sncf à proximité (1km).

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

service de restauration - Demi-pension,
internat possible Filles et Garçons,

- Places de parking à proximité de l'établissement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de formation : 1 an d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation/ 450 heures de cours répartis sur 1 année/ selon le calendrier d'alternance : 18 sessions de 3 jours au centre de formation, avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

- 23 heures au centre de formation par sessions.
- 35 heures en entreprise.

Modalités d'évaluation : l'évaluation porte sur 3 capacités professionnelles. Les capacités professionnelles sont évaluées en situation professionnelle : les situations d'évaluation sont construites par l'équipe enseignante à partir des analyses de situations de travail locales. La certification est délivrée sous le contrôle d'un jury (Unités Capitalisables/blocs de compétences en cas de validation partielle ou diplôme en cas de validation totale).

Modalités d'adaptation à la formation : suite au positionnement réalisé à l'entrée de la formation, réduction de parcours en cas de VAA-Validation d'Acquis Académiques/ parcours adapté au regard des tests ou du projet individuel du candidat.

Candidats RQTH : allongement du parcours, soutien individualisé selon besoins (PAPICATH).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Les intervenants sont spécialisés dans les productions agricoles (production animale, végétale, le machinisme) ils sont titulaires de BTS, de licences et de diplômes d'ingénieurs agronomes. Ils sont formés aux modalités de formation et d'évaluation par UC.

- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

- Mise à disposition de salles de formation, Centre de Documentation et d'Information (CDI). Un centre de ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), salle informatique.

- Hall de technologie laitière :

outil économique avec transformation du lait provenant de l'exploitation du site (100 000 litres transformés par an, en fromages à pâte molle et pâte pressée, et desserts lactés). Matériel pour traitement thermique du lait, et fabrication de crème, beurre et crème glacée.

- 13 salles dédiées aux différentes activités.

- 2 chambres froides, postes de lavage règlementaires, vestiaires.

- Hall agro-alimentaire:

raffineuse, étuves, presse à pommes, sorbetière.

- L'exploitation de la ferme de Potelle, située à 3 km du centre de formation, est le support pédagogique / en cours de conversion en agriculture biologique (55 ha, 35 ha de prairies et 20 de cultures fourragères, élevage bovin lait : 45 vaches dont 80 % de race Bleue du Nord).

- Atelier de mécanique agricole : matériels variés permettant de réaliser les opérations d'entretien et maintenance des matériels agricoles courants (Machinisme, contention des animaux, travaux culturaux, parage, traite).

- Equipements de Protection Individuelle.

- Participation annuelle au Salon International de l'Agriculture de Paris : présentation de la bleue du Nord/ rencontre avec les professionnels.

CONTENU DE LA FORMATION :

Habilitation non demandée pour l'UC2 : production laitière

UC1- Etre Capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits.

UC3- Etre capable de mettre en oeuvre des techniques de transformation laitière pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

UC4- Etre capable de mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour les produits fermiers.

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation : Genes diffusion, avenir conseil élevage, la MSA, la chambre agriculture).

TAUX DE RÉUSSITE 2019 : 90%

TAUX INSERTION PROFESSIONNELLE : TRÈS BON